



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

CHEMIN DU POMMIER 5  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

GRP/2013/DSG.1  
16 janvier 2013

## PROPOSITIONS DE THEMES D'ETUDE POUR LA 130<sup>ème</sup> ASSEMBLEE (avril 2014)

Comme indiqué dans les convocations des trois Commissions permanentes de l'UIP datées du 15 janvier 2013, les Membres de l'UIP sont invités à soumettre au Secrétariat de l'UIP leurs propositions de thèmes d'étude pour examen par ces commissions lors de la 130<sup>ème</sup> Assemblée, qui se tiendra en avril 2014.

Conformément aux dispositions de l'Article 14.1 des Statuts : "L'Assemblée établit l'ordre du jour de sa session suivante", lequel prévoit, outre un débat général sur un thème global, "des thèmes de discussion proposés par chacune des Commissions permanentes et se rapportant à leur domaine de compétence" (Article 10 du Règlement de l'Assemblée) choisis conformément aux propositions formulées par les Membres.

Les trois thèmes de discussion de l'ordre du jour de la 130<sup>ème</sup> Assemblée doivent relever des domaines de compétence des Commissions permanentes de l'UIP :

- Première Commission permanente : Paix et sécurité internationale
- Deuxième Commission permanente : Développement durable, financement et commerce
- Troisième Commission permanente : Démocratie et droits de l'homme.

Les Parlements membres sont aimablement priés d'informer le Secrétariat de l'UIP dès que possible des propositions de thèmes soumis pour examen par les Commissions permanentes pour le prochain cycle annuel. Il est souhaitable que ces propositions soient accompagnées d'une brève note explicative et des noms des rapporteurs potentiels.

Les thèmes d'étude et les candidatures de co-rapporteurs devront être transmis au Secrétariat de l'UIP le **dimanche 24 mars 2013 à 17 heures au plus tard** (le 23 mars à 17 heures pour la deuxième Commission permanente).

Sur la base des propositions reçues, le Secrétariat de l'UIP établira un document de synthèse qui sera mis à la disposition des délégués à l'Assemblée à Quito afin de permettre aux Membres d'examiner les différentes propositions. Les thèmes validés par les Commissions permanentes à Quito seront soumis pour adoption à l'Assemblée de l'UIP à sa séance de clôture, le 27 mars 2013.